



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, Financière et Elective Samedi 14 novembre 2020



1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 155

Nombre de Clubs présents : 120, représentant 77,41% de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 901

Nombre de voix représentées : 758, représentant 84.12 % du total des voix

Le quorum est atteint.

2. Ouverture de l'Assemblée Générale

Ouverture de l'Assemblée Générale à 9h52.

a. Mot d'accueil par Franck Plouse, président du district

- Rappel des bonnes pratiques pour cette AG dématérialisée, qui est une première pour le district.
- Le Président rappelle également que le protocole sanitaire est respecté. Seules 5 personnes sont présentes dans la salle de Visioconférence : Franck Plouse, Virginie Lebreton et Amélie Fossé (secrétaires du district), ainsi que Bernard Pasquier et Philippe Guy (membres de la commission de surveillance des opérations électorales).
- Lecture de l'ordre du jour

b. Discours du Président du District de la Sarthe

Avant de commencer cette A.G. que je dirais « bizarre » de s'adresser à vous clubs à travers un écran. Il était important que celle-ci se déroule en format dématérialisé.

Je tenais à remercier l'ensemble des clubs, car cela a créé une belle agitation dans notre district depuis 10 jours : il nous fallait récolter des informations pour le vote à distance et vous les clubs vous avez été remarquable dans les retours d'informations.

Merci de la présence de Gérard LOISON Président de la Ligue des Pays de la Loire.

Merci également de la présence de Philippe LE YOUNDRE représentant la LFA.

Le rapport d'activité vous sera envoyé en fin de semaine prochaine pour un vote à distance qui sera ouvert pendant 72H.

Je voudrais revenir sur quelques points avant de débiter nos travaux :

- *Une saison bizarre, une saison perturbée, une saison inachevée. Entre les caprices de la météo en Octobre, Novembre, Décembre, Janvier et Février : que de reports de rencontres ! Puis en mars 2020, l'état d'urgent décrété par le Président de la République qui met fin à nos*

compétitions. Pas de solution pour satisfaire l'ensemble de nos clubs certains auraient préférés la saison Blanche, d'autres faire que des montées et pas de descentes, ...autant de versions que de commentaires. Le District de la Sarthe a suivi comme l'ensemble des Ligues et des districts les consignes de la Fédération Française de Football.

- *Le Fond de solidarité 10€ par licenciés (7€ FFF, 2 € LFPL et 1€ D 72) : 99% des clubs ont perçu ce fond.*
- *Les matchs à huis clos : décision préfectorale et non du district. Le district a d'ailleurs fait un courrier à nos élu(e)s dont vous étiez en copie.*
- *Procédures Sanitaires dans les clubs : Félicitations à vous tous pour avoir respecté les consignes afin que nos licenciés puissent reprendre le chemin des terrains.*
- *Le district de la Sarthe a suspendu l'ensemble des prélèvements et cela jusqu'à nouvel ordre, car nous avons bien conscience que les clubs ont peu de revenus par la non-organisation des lotos, repas, sponsors....*
- *Interrogations sur la reprise après le deuxième confinement : il est trop tôt pour vous donner des informations. Dès que possible nous reviendros vers vous.*

c. Validation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/09/2020 à Mamers

155 votants inscrits représentant 901 voix

120 votants ayant voté pour 760 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	725	95,39 %
Contre	0	0 %
Abstention	35	4,61 %

Le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/09/2020 à Mamers est validé à 95,39% des voix.

3. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Modification du nom de la « Caisse de Péréquation » en « Caisse de Solidarité ».

Vœu du Comité directeur exprimé pour le motif suivant :

Le montant de cette caisse de péréquation s'élève à 38613,12€. A ce jour celle-ci sert uniquement pour dédommager des clubs ou des arbitres qui se sont déplacés pour rien.

Nous vous proposons de faire la modification suivante : Changer l'appellation de cette caisse en la nommant « *caisse de solidarité* ». Cette somme serait disponible à l'ensemble des clubs qui en cas de nécessité pourrait en faire la demande au district pour un prêt à zéro après validation du dossier par le bureau.

Des précisions sur les modalités d'obtention vous seront apportées dans les semaines à venir.

Vote

155 votants inscrits représentant 901 voix

120 votants ayant voté pour 752 voix exprimées

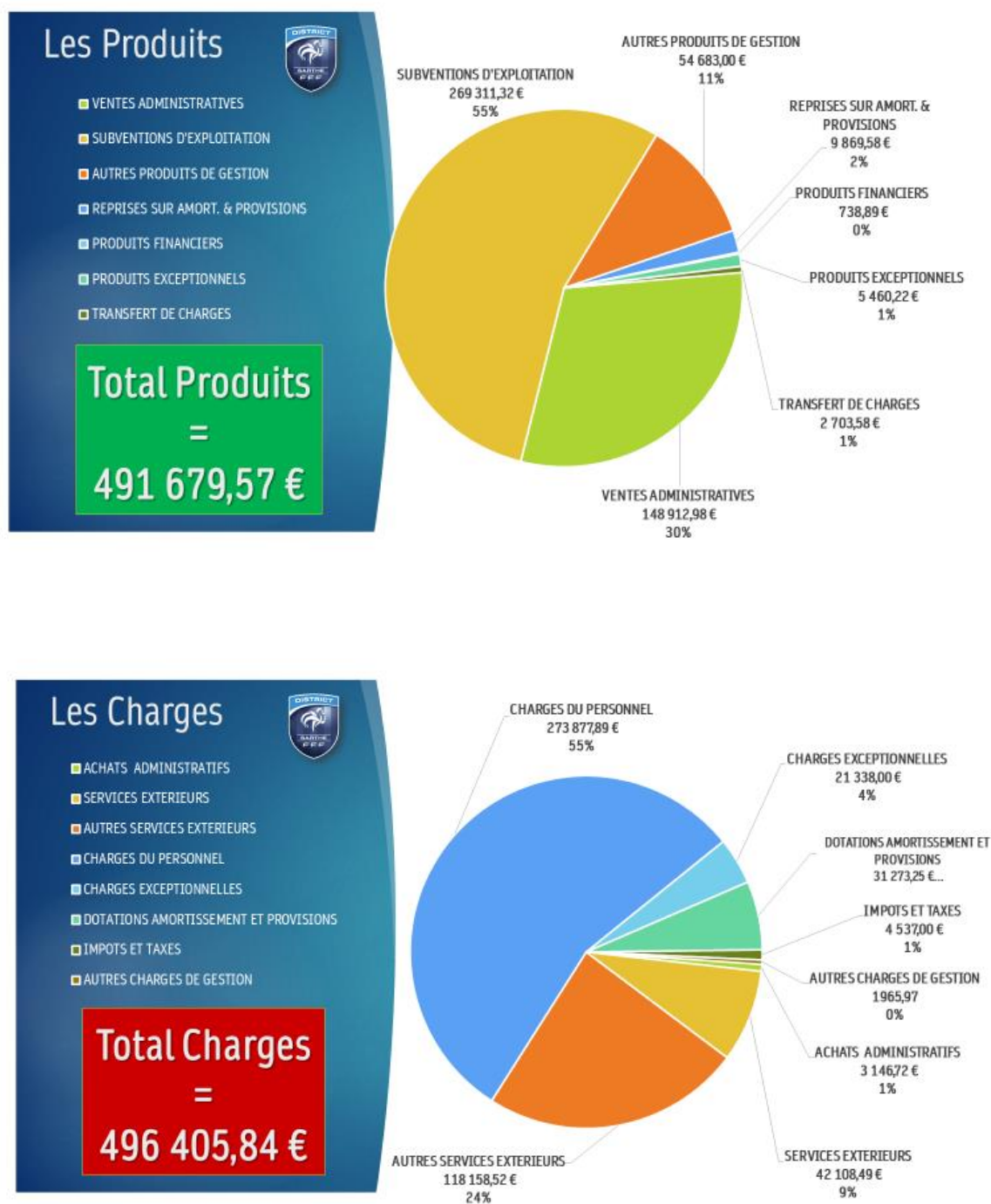
	Voix	Pourcentage
Pour	678	90,16 %
Contre	17	2,26 %
Abstention	57	7,58 %

La « Caisse de péréquation » devient la « Caisse de Solidarité » avec 90,16% de voix « Pour ».

4. Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

5. Ouverture de l'Assemblée Générale Financière

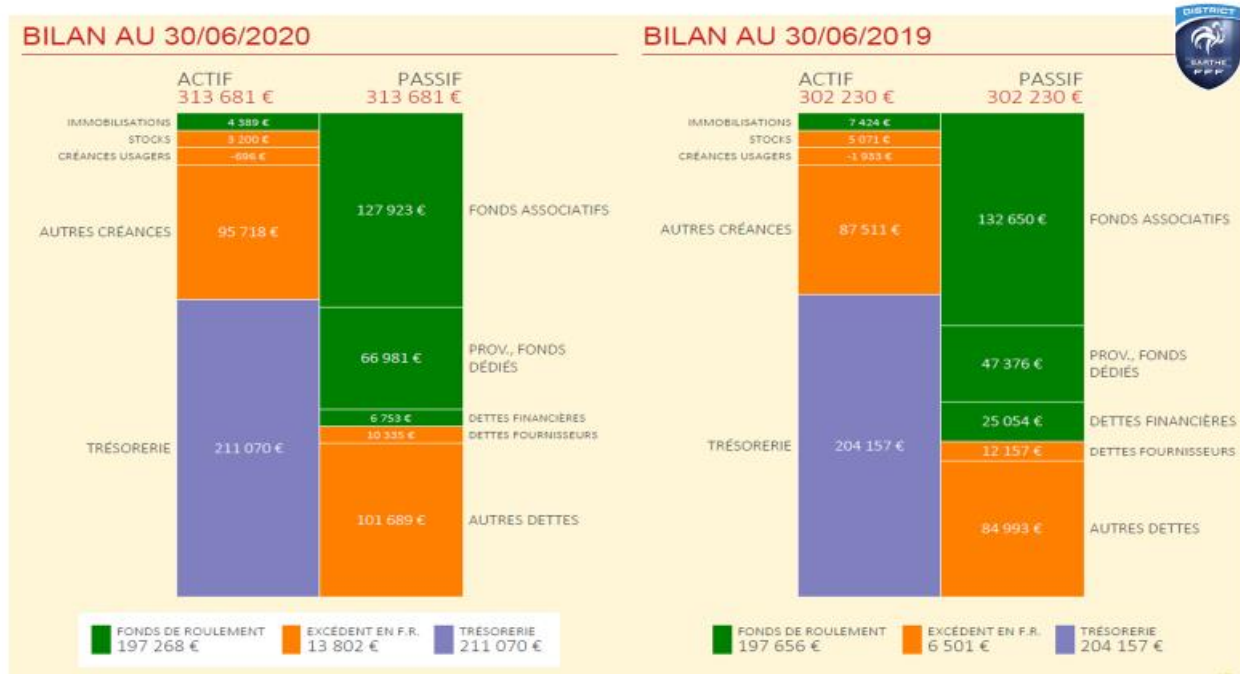
a. Présentation du Compte de résultats 2019-2020 par Jacques Cerbelle (trésorier)





Le district affiche pour la saison 2019-2020 un résultat négatif de **- 4 726,27 €**

b. Présentation du Bilan 2019-2020 par Jacques Cerbelle (trésorier)



c. Intervention de M. Luc ROLLAND, commissaire aux comptes (ComptaFrance)

d. Approbation des comptes de la saison 2019-2020

Les comptes sont soumis au vote de l'Assemblée Générale

155 votants inscrits représentant 901 voix

125 votants ayant voté pour 801 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	757	94,51 %
Contre	4	0,5 %
Abstention	40	4,99 %

Les comptes de la saison 2019-2020 sont validés avec 94,51% de voix « pour ».

e. Affectation du résultat sur la saison 2020-2021

L'affectation du résultat de - 4 726,27 € à l'exercice suivant

155 votants inscrits représentant 901 voix

117 votants ayant voté pour 755 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	739	97,88 %
Contre	0	0 %
Abstention	16	2,12 %

L'affectation du résultat à l'exercice suivant est validée avec 97,88% de voix « pour ».

6. Ouverture de l'Assemblée Générale Élective

a. Intervention de M. Bernard PASQUIER, président de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales

Mon intervention consiste à vous présenter les conclusions de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales.

Cette commission est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du comité de Direction et de toutes autres élections organisées au sein du district.

La Commission composée de 5 personnes, Jean Claude BLIN, Jean Claude BOUTTIER, Philippe GUY, Yannick GLOAGUEN et moi-même, s'est réunie le vendredi 23 octobre 2020 afin d'étudier la recevabilité de l'ensemble des candidatures reçues.

Une seule liste intitulée sous le vocable « Ensemble pour le Foot de demain » conduite par Franck PLOUSE Président sortant, a fait acte de candidature.

La liste « Ensemble pour le Foot de demain » ayant rempli les conditions de forme et d'éligibilité tant générales que particulières fixées aux articles 13.2 des statuts, la Commission la dit éligible.

Comme il y a qu'une seule liste, l'élection ne comporte qu'un seul tour. Le vote est organisé en proposant aux votants des bulletins « pour » ou « contre » l'unique liste proposée. Il est attribué l'intégralité des sièges à la liste candidate si elle obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, un nouveau processus électoral est organisé et le Comité Directeur sortant administre le District jusqu'à la nouvelle élection.

Le président du district est le candidat s'étant présenté en qualité de tête de liste.

En ce qui concerne l'élection à la délégation des représentants à l'assemblée générale de la ligue.

« Je vous rappelle l'article 12.5.6 des Statuts :

- les « clubs de District » sont les clubs ne répondant pas à la définition de « club de Ligue ».*
- les « clubs de Ligue » sont les clubs dont l'une au moins des équipes est engagée pour la saison en cours dans un championnat organisé par la Ligue ou par la Fédération.*

Sur la foi des candidatures présentées ayant rempli les conditions de forme et d'éligibilité tant générales que particulières fixées aux articles 12.5.6 et 13.2 des statuts, la Commission a donné

un avis « favorable » aux 4 candidatures au titre de représentants de clubs aux Assemblées Générales de Ligue.

Jean Claude BOUTTIER - GSIS COURGAINS

Abel DEGAUGUE - AS FYE

Dominique LEDOS - US SAVIGNE L'EVEQUE

Jacky MASSON - CO CHATEAU DU LOIR

Il y a 4 postes à pourvoir, les candidats ayant reçu une majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour ou une majorité relative au second seront élus au titre de titulaire.

b. Bilan de la mandature 2016-2020 par Franck Plouse

Le bilan figure en annexe

c. Présentation de la liste candidate et projet de la mandature 2020-2024 par Franck Plouse

Les candidats de la liste « Ensemble pour le Football de Demain » conduite par Franck Plouse

Le projet est présenté par Franck Plouse et figure en annexe.

PLOUSE Franck,	Beaumont SA,	Président (tête de liste)
BERICH Pierre,	Ecommoy FC	
CERBELLE Jacques,	CA Loué	
CHESNEAU Gérard,	JS Coulaines	
DAVY Frédéric,	USN Spay	
DIB Antoine,	Individuel	Médecin
DROUIN Nathalie,	VS Fertois	Représentante des Féminines
FOREST Régis,	Individuel	
GUEDET Bernard,	Le Mans FC	Représentant des Educateurs
LEDOS Dominique,	US Savigné l'Evêque	
MARANDEAU Stéphane,	CO Château du Loir	
MASSON Jacky,	CO Château du Loir	
MONGAULT Dominique,	FC ST Georges Pruillé,	Représentant des Arbitres
NEGRIER Gérard,	FC St Saturnin La Milesse	
POIRRIER Fabien,	FC St Corneille	
POLLET Eveline,	AS Sargé	
POULAIN Raymond,	Individuel	
ROUSSEAU Jean Bernard,	JS Coulaines	
SEPCHAT Gilles,	SA Mamers	
VAUCEL Patrick,	JS Coulaines	
ZODROS Christian,	Le Mans FC	

d. Vote pour l'élection du Comité Directeur

155 votants inscrits représentant 901 voix

123 votants ayant voté pour 796 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	746	93,72 %
Contre	50	6,28 %

La liste « Ensemble pour le Football de demain » est élue avec 93,72%.

7. Election de la Délégation des Clubs de District aux Assemblées de Ligue

a. Présentation des candidats :

Sont soumis au vote :

- BOUTTIER Jean-Claude – G.S.I.S. Courgains
- DEGAUGUE Abel – A.S. Fyé
- LEDOS Dominique – U.S. Savigné l'Evêque
- MASSON Jacky – C.O. Château du Loir

b. Résultats du vote sur la Délégation des Clubs de District

- **BOUTTIER Jean-Claude** (G.S.I.S. Courgains) avec 97,5%
120 votants ayant voté
760 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	741	95,5 %
Contre	19	2,5 %

- **DEGAUGUE Abel** (A.S. Fyé) avec 91,42%
122 votants ayant voté
781 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	714	91,42 %
Contre	67	8,58 %

- **LEDOS Dominique** (U.S. Savigné l'Evêque) avec 89,48%
121 votants ayant voté
770 voix exprimées

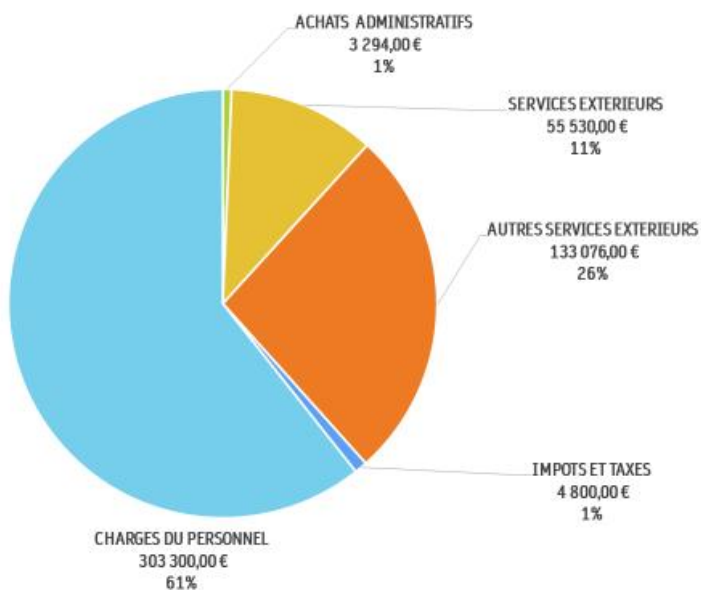
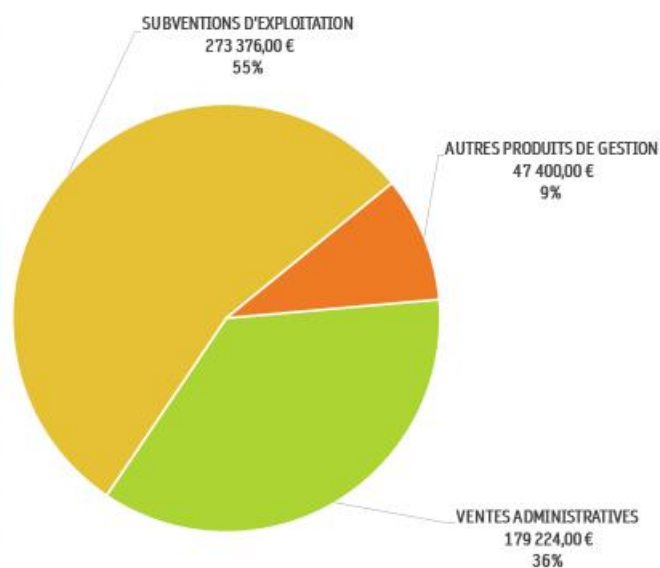
	Voix	Pourcentage
Pour	689	89,48 %
Contre	81	10,52 %

- **MASSON Jacky** (C.O. Château du Loir) avec 75,66%
119 votants ayant voté
760 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	575	75,66 %
Contre	185	24,34 %

8. Présentation du Budget prévisionnel

Présentation du budget prévisionnel 2020-2021 par Jacques Cerbelle, trésorier.



9. Intervention de Gérard LOISON, président de la Ligue des Pays de la Loire de Football

10. Clôture de l'Assemblée Générale Elective

Remerciements par Franck Plouse :

- Merci aux clubs de votre confiance à plus de 93%,
- A l'ensemble des Présidents, et des bénévoles des commissions,
- Au Conseil Départemental pour le versement de la subvention de 35 000€
- Au Crédit Agricole caisse Sarthe pour son soutien dans différentes actions,
- A notre sponsor Intersport Sablé-La Flèche pour les différentes actions,
- A l'ensemble de nos salariés administratifs et techniques.

Clôture de l'Assemblée Générale à 11h10.

Le Président,
Franck PLOUSE



Le Secrétaire,
Gérard CHESNEAU



Le président de la Commission de
Surveillance des Opérations Electorales,
Bernard PASQUIER





1 Fusion de la Ligue du Maine et de la Ligue Atlantique qui devient Ligue des Pays de la Loire

- Pendant deux bonnes années, nous avons défendu vos intérêts, avec un nombre considérable de réunions de travail à Saint Sébastien (44)

2 Embauche d'une personne à 35H00

- Amélie FOSSE a été embauchée en CDI pour la comptabilité et l'arbitrage (tâches initialement accomplies par la LMF)

3 Déménagement des bureaux du District

- La sécurité pour nos salariés et nos clubs.
- Problèmes de stationnement pour tous.

4 Mise en place de la Comptabilité analytique



6 Création de réunions de secteurs (5)

- Le District se déplace vers les clubs pour donner de de l'information et avoir un moment d'échange.

7 Consultation des clubs.

- Pour les modifications importantes, le district consulte les clubs .

8 Réécriture de l'ensemble des règlements.

- Mise en forme des règlements avec des articles identiques pour chaque compétition.

9 Mise en place de la politique Fédérale



Une équipe
à votre écoute et de proximité

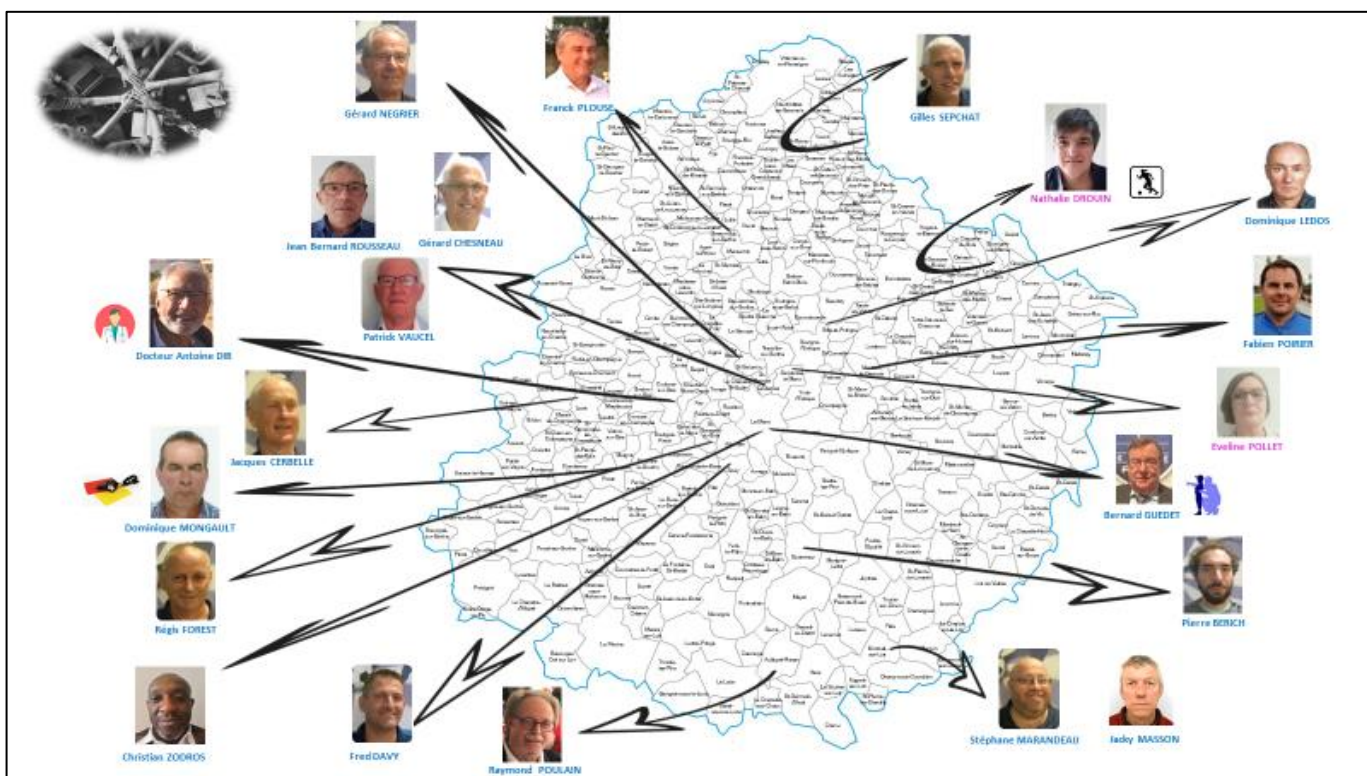
Une organisation pour être au plus près de
nos clubs

Continuer nos actions engagées
et en développer davantage

A vos marques,

P **R** **Ê** **T** **S**
PLAISIR RESPECT ENGAGEMENT TOLÉRANCE SOLIDARITÉ

découvrez **SARTHE**



DISTRICT
SARTHE
FFF

DONNER DE L'INTERET
 FORMER
 CONTRUIRE
 CONVIVIALITE
 ACCOMPAGNER
 PILOTER
 P.E.F.
 FEDERER
 ECOUTER
 PROPOSER
 CONVAINCRE
 AIDER
 VEILLER
 ANTICIPER
 COORDONNER

Accompagner nos clubs

- 1 A la structuration et à la formation
- 2 À la construction de son projet club
- 3 Dans le Programme Educatif Fédéral
(100% des clubs doivent y adhérer)
- 4 La modernisation des clubs dans les années à venir
- 5 Accentuer la féminisation dans les clubs
- 6 Dans les installations Sportives nouvelle génération
(Terrain à 5 , Terrains synthétiques.....)
- 7 Dans le déploiement des Services Civiques
- 8 Accompagner nos clubs dans le cadre des fusions, des groupements Jeunes et Féminin



Être à L'écoute

- 1 Être plus proche de nos clubs par le biais de nos réunions de secteurs.
- 2 Poursuivre la consultation de nos clubs avant certaines prises de décision.
- 3 Faciliter les échanges entre les clubs et l'institution
- 4 Avoir une communication simple et efficace envers nos clubs.



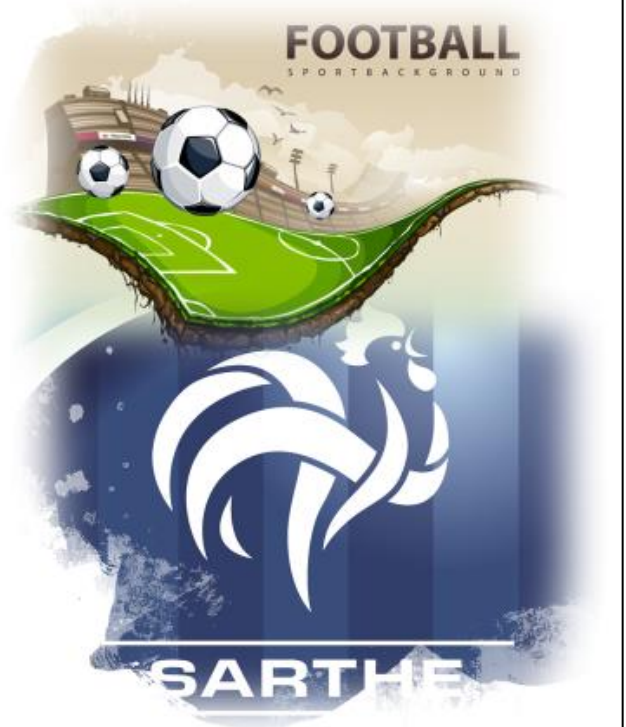


Être Innovant

- 1 Sur la formation des arbitres bénévoles avec un suivi annuel.
- 2 Sur la formation des dirigeants responsables, des arbitres, des bénévoles.
- 3 Création de groupes de travail avec les acteurs clubs
(Présidents , Trésorier , Secrétaire , éducateurs , Arbitres.....)
- 4 Utiliser la Visio pour les auditions et le partage de l'information
- 5 Création d'un CODIR Jeunes
- 6 S'adapter à nos clubs milieu rural / urbain
(Ajuster les règlements, les formes de compétitions, les pratiques, les contraintes)

Les Pratiques

- 1 Faire en sorte que les nouvelles pratiques viennent en plus des activités traditionnelles
 - Foot en marchant
 - Fit Foot
 - Foot à 5
 - Foot Golf.....
- 2 Continuer le développement du Foot à l'école
(USEP & UGSEL & UNSS)
- 3 Développer le Foot Adapté ou Handicap
- 4 Faire du football, un facteur d'intégration
 - Le Football pour tous
- 5 Accompagner nos clubs dans le sport santé



L'environnement

- 1 S'inscrire dans une démarche de développement durable. Avoir un comportement raisonnable et responsable.

“Avoir des gestes simples et efficaces”

- L'aménagement plus rationnel des compétitions
- Inciter le co-voiturage et les transports collectifs
- L'eau est une matière précieuse, éviter le gaspillage (fermer les robinets, les douches trop longues....)
- Être responsable de l'environnement : faire le tri sélectif
- Eteindre les lumières dès la sortie des locaux
- Utiliser des gourdes



Acte Citoyen

- 1 Lutter contre les incivilités et mettre en valeur les bonnes attitudes
- 2 Réduire les inégalités, la discrimination sous toutes ses formes.
- 3 Soutenir les différentes actions de solidarité, de mixité.....
- 4 Transmettre aux jeunes les valeurs du respect de la citoyenneté. Les aider à devenir nos futurs arbitres, éducateurs, éducatrices, dirigeants responsables, bénévoles.....
- 5 Utiliser l'observatoire des comportements .



Les Pôles

Un fonctionnement simple, efficace et responsable

District de la Sarthe

1. Pôle Pratique
2. Pôle Juridique
3. Pôle Développement
4. Pôle Technique
5. Pôle Finances
6. Pôle Accompagnement clubs

